

Zeitschrift: Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire
= Genealogia svizzera : annuario

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 41 (2014)

Artikel: La famille de Joseph Boy de la Tour, galérien vers 1700

Autor: Barrelet, Louis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La famille de Joseph Boy de la Tour, galérien vers 1700

Louis Barrelet

Joseph Boy de la Tour en tant que négociant en Franche-Comté fut condamné aux galères pour cause de religion en 1686. Il en sortit après 1700. On avait trouvé sur lui un livre de piété. L'Edit de Nantes venait d'être révoqué. Il y avait aussi une filière de Bibles qui étaient passées par Neuchâtel et par Dole à peu près à la même époque.

Il était né et baptisé à Môtiers le 1^{er} février 1652, fils aîné de François Boy de la Tour, de Môtiers († 1689/1690), arpenteur dès 1647, ancien d'Eglise et assesseur du Vénérable Consistoire seigneurial, gouverneur de Môtiers en 1668 et de sa femme Elisabeth du Bods, lesquels eurent quatre garçons et cinq filles. Sa femme, Susanne de la Fauge (Dela Foge), fille de David, étant d'origine lausannoise, il avait-des relations avec le Pays de Vaud.

C'est pourquoi la Vénérable Classe avait écrit à LL.EE. de Berne pour qu'ils fassent intervenir leur service diplomatique auprès du roi de France afin qu'il puisse rentrer à Môtiers.

Son frère, Abraham Boy de la Tour, négociant, chapelier, avait aussi épousé une Vaudoise, Marguerite Cuendoz dont il eut six garçons et deux filles. La veuve de son frère Samuel (1663-1689/90), Susanne Borrel PetitJaquet (de Bitche) se remaria avec le sieur Henry De Copet, notaire de Montagny.

Le grand-père, Joseph Boy de la Tour († 1675), juré dès 1645, lieutenant substitué en 1652, maître de la compagnie et Abbaye de Môtiers en 1656, ancien d'Eglise et assesseur du Vénérable Consistoire seigneurial, gouverneur de Môtiers en 1671, avait épousé premièrement Anthoyna Jeanregnaud, de Boveresse, dont ledit François, puis vers 1640 Susanne Meuron fille de Jean Meuron, de Saint-Sulpice, bourgeois de Neuchâtel, dont il eut plus de sept enfants: Elisabeth, première femme de David Besancenet, juré; Claudy époux de Jeanne Banderet; Joseph; Marguerite, épouse de Claudy Motta; Anne-Marie, épouse de Claudy Clerc, marchand; Lucrèce, épouse de Abraham Barrelet, fils de Guillaume et créateur des vitraux du temple de Fleurier; et Pierre époux (?) de Marie-Marguerite Favre.

Les quatre enfants de Joseph, galérien, nous sont connus: David François, baptisé le 24 décembre 1678; Henry François, dit François, baptisé le 5 septembre 1680, vivant en 1705; Susanne, baptisée le 29 avril 1683, vivant en

1700; Elisabeth, baptisée le 28 février 1686, catéchumène à Noël 1702, épousa le 11 octobre 1710 Jonas Pierre Jeanrenaud († 1712).

Les prénoms Pierre et Joseph sont fréquents et proches aux XVII^e et XVIII^e siècles dans cette famille. A ne pas confondre avec les descendants de Louys Boy († 1668) allié Jeanne Bailliods, ni avec avec le notaire Joseph Boy de la Tour, allié Marguerite Petitpierre, neveu du juré Joseph. La tante maternelle de Joseph, galérien, fille de Regnaud du Bods et de Rose Borrel avait épousé le chirurgien Abraham du Bieds, de Boveresse.

Ses huit frères et sœurs étaient Philippe (1656), Susanne (1657), les déjà nommés Abraham (1660 vivant 1709) et Samuel (1663-1689/90), Anne-Marie (1665, vivant 1711), Béatrice (1667 vivant 1711), Catherine (1669) et Rose (1673 vivant 1711).

Note: Benoît Dumas, licencié es Lettres de l'Université de Fribourg, est l'auteur de *Les Suisses aux Galères de France*, Editions Cabédita, 2005. Il nous communique ceci: "Joseph Bois, âgé d'environ 40 ans, originaire de La Tour Mostier fut condamné à vie par le parlement de Dijon le 25 septembre 1686. Un ordre du roi du 17 juillet provoqua sa libération le 21 août 1709 à condition de servir sa vie durant dans les troupes de Sa Majesté." (Archives du Port de Toulon).

Pour les gens de Môtiers, peu après 1710, il est désigné comme "Joseph Boy de la Tour, était aux galères" et parfois "absent du pays".

Sources

Registres de paroisse, baptêmes et mariages, de Môtiers-Boveresse (1^{er} registre). Minutes et registres des notaires de Môtiers-Boveresse, fin XVII^e - début XVIII^e siècle, déposés aux archives de l'Etat.

(Article extrait de la Revue Historique Neuchâteloise 2007, complément d'Arthur Piaget dans le Musée Neuchâtelois 1931, p 44-45.)

Aperçu: Les Suisses aux galères de France, 1601-1793 – éditions Cabédita, 2005

Louis Barrelet

Benoît Dumas nous parle d'abord de la genèse de la peine des galères en Suisse avec les systèmes juridiques. L'évolution d'un droit pénal arbitraire avait ajouté aux peines inhumaines celle de la condamnation aux galères.

Des centaines de Suisses, même des petits délinquants, furent ainsi jetés dans les galères méditerranéennes.

Avec la coopération pénale française et l'accord de 1601, les ports de France deviennent des prisons. Cette collaboration dura officiellement jusqu'au décret du 20 mai 1790.

Les galériens étaient condamnés dans les cantons suisses ou en France, certains pour motifs religieux.

Une liste d'environ 1000 galériens suisses donne le détail sur leurs noms, origines, lieu et motif de leur condamnation, ce qui a été répertorié dans les registres des chiourmes des Ports de Toulon, Brest et Rochefort entre 1601 et 1793.

Résumé

Dans quelques mois, les Dubach fêteront leur 800^e anniversaire. La première mention de la famille se rencontre en effet dès 1215 dans le berceau de la famille, à Soanen-Gstaad. L'auteur appartient à l'une des trois branches alsaciennes, nommées Tubach, Dubich et Duwa. Ce ne sont là que trois variantes supplémentaires pour un patronyme qui en compte toute une palette en Suisse, de Dubach à Dubas, en passant par Dubacher, Dubath et Duback. Les Bach de Soanen pourraient constituer eux aussi une branche de la même famille ; la question n'est pas tranchée et l'auteur s'abstient ici d'indiquer pourquoi il n'est pas complètement persuadé du bien-fondé de cette hypothèse. Il montrera également comment et quand est née la branche des Dubich.

Louis Barrelet, membre dès 1961 et président de la SSEG en 1968, membre permanent de la Société neuchâteloise de généalogie dès 1963, et des sociétés neuchâteloise, vaudoise, romande et suisse d'histoire. Adresse: Louis Barrelet, case postale 1810, 2001 Neuchâtel.

